

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 3 francs. Abonnement annuel: 72 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

A propos d'une affiche

Plusieurs communes ont interdit l'affiche prônant l'interdiction des minarets¹. On peut admettre qu'une commune interdise une manifestation ou le placardage d'une affiche pour motif de police. Mais cela doit découler d'une nécessité évidente, d'une atteinte aux mœurs flagrante ou d'une menace directe pour l'ordre public. On en est loin.

Un drapeau rouge à croix blanche est étendu sur le sol, soutenant sept minarets en ombres chinoises. Ils ne «percent» ni ne «déchirent» l'étendard, comme on a pris l'habitude de l'écrire. Ils sont simplement posés dessus. C'est d'ailleurs bien assez. Au premier plan, une femme se dresse, recouverte d'un voile noir. Lourde de symboles, l'affiche de l'UDC relève de l'esthétique d'entre deux guerres, mais plus stylisée, plus allusive, plus riche de significations.

Il y a d'abord l'emblème suisse, avec la croix, maintenu à terre par un autre symbole religieux, étranger de surcroît. Il y a ensuite les minarets missiles, trouvaillie d'autant plus habile que ceux-ci n'ont pas subi la moindre transformation de la part du graphiste. Il y a enfin l'effet psychologique produit par la masse noire et menaçante de la femme, dont le voile intégral ne laisse distinguer que les yeux sombres et les épais sourcils froncés. Peut-être d'ailleurs que ce n'est pas une femme, mais un homme camouflé, voire un (ou une) terroriste ceinturé de bâtons de dynamite...

Le slogan «Stop – oui à l'interdiction des minarets» indique que la menace est déjà en cours de réalisation: il n'y a plus à tergiverser, l'initiative est notre dernière chance si nous voulons empêcher que le drapeau ne soit définitivement réduit à l'état de paillason par les minarets transcontinentaux.

Ce n'est pas une affiche raciste. Le but explicite de l'initiative, c'est le rejet de l'islamisme, non la lutte contre les Arabes. L'affiche vise à éveiller la crainte face à une religion à forte connotation politique et conquérante, non à provoquer une haine de race.

Que le message soit appelé à déborder de son sens strict, notamment en faisant, dans l'esprit de certains, passer l'ensemble des musulmans vivant en Suisse pour des terroristes en puissance, c'est certain. Mais l'affiche est toujours l'élément le plus émotionnel d'une campagne de vote. Une certaine tolérance est de mise et la censure de l'affiche est disproportionnée.

Il ne faut pas oublier que les initiés s'appuient aussi sur un certain nombre d'arguments fondés en raison, que nous avons déjà exposés dans ces colonnes². C'est sur cela qu'il faudrait porter l'attention.

Au-delà du cas particulier, ces interdictions créent un précédent et menacent d'en inspirer d'autres. Elles pourraient bien annoncer l'obligation pour les comités d'initiative et de référen-

dum de faire contrôler leurs textes et visuels de campagne par les pouvoirs publics, contrôle humiliant et de surcroît équivoque, l'Etat étant rarement neutre dans le jeu de la démocratie directe.

L'UDC mène le bal, une fois de plus. C'est elle qui dicte les thèmes, le style et le rythme du combat. Elle s'offre même le luxe de jouer les victimes qu'on empêche de s'exprimer librement. Ses adversaires couraient derrière. Au lieu de jouer leur jeu, s'ils en ont un, ils la rejoignent sur son terrain de prédilection, celui des passions.

Pour l'heure, le débat s'est réduit à une seule question: faut-il interdire les minarets ou l'affiche sur les minarets?

Curieusement, même s'ils dénoncent avec indignation les dangers internes et externes que nous ferait courir une acceptation de l'initiative, ses adversaires, en particulier les partis, partent en ordre dispersé et rechignent à cracher au bassinet. Simple radinerie? Thésaurisation en vue des prochaines élections? Incertitudes inavouables quant au fond de la question posée? Quoi qu'il en soit, l'UDC, généreuse de ses deniers et sûre d'elle-même, fait bien meilleure impression sur l'électeur. Selon les événements, ça pourrait faire la différence.

Nous avons ici, nous ne sommes pas les premiers à le noter, une démonstration renouvelée et éclatante de l'inefficacité de la censure en matière de débat politique. En l'occurrence, elle se re-

tourne même contre le censeur: les journaux ne cessent de reprendre l'affiche de l'UDC, les éditorialistes la commentent (!), les caricaturistes s'en donnent à cœur joie. On la voit partout. Les partisans de l'initiative contre l'exportation d'armes l'ont même détournée à leur profit. Dès lors, finalement, peu importe à ses auteurs qu'elle manque sur les panneaux d'affichage de quelques localités!

Tout ceci est à ce point évident que nous avouons ne pas comprendre ce qui meut les partisans de la censure. Serait-ce que, pour eux, l'important n'est pas que le peuple et les cantons prennent une bonne décision, mais qu'eux-mêmes posent, à titre individuel, un acte moral qui renforce leur estime de soi et, éventuellement, leur évite de passer pour des salauds dans les futurs livres d'histoire?

OLIVIER DELACRÉTAZ

¹ Nous avons déjà écrit dans la *Nation* n° 1860 du 10 mai 2009 que, comme mouvement fédéraliste, nous ne soutenons pas une initiative qui remet à la Confédération la compétence des cantons en matière religieuse, compétence dans l'exercice de laquelle ceux-ci n'ont en général pas démerité. Jugeant qu'acceptée ou refusée, cette initiative serait néfaste pour la Suisse, nous avions à l'époque proposé, sans succès, son retrait.

² Ibid.

Revue de presse

Tout un programme!

Suite à l'élection sans surprise de Didier Burkhalter au Conseil fédéral, M^{me} Nina Brissot écrit, dans le *Régional* du 23 septembre:

[...] D'ailleurs, pourquoi espérons-nous que quelque chose change, il suffit de se rallier aux sages écrits de Cicéron, datant de l'an 55 avant J. C. «Le budget devrait être équilibré, les finances publiques devraient être comblées, la dette publique devrait être réduite, l'arrogance de l'administration devrait être abolie et contrôlée, et l'aide aux pays étrangers devrait être diminuée de peur que Rome ne tombe en faillite. Les gens doivent encore apprendre à travailler, au lieu de vivre sur l'aide publique.» Il n'y a que 2064 ans que ça dure [...]

Nous pouvons en effet nous rallier: si ce n'est pas suffisant, c'est en tout cas nécessaire.

Ph. R.

Réflexions sur une visite

La venue officielle en Suisse du président russe Medvedev a inspiré à M. Vincent Pellegrini («La Suisse se lève à l'Est», *Le Nouvelliste* du 22 septembre) ces lignes pertinentes:

[...] Alors que le doute sur la place et l'utilité de notre pays en dehors de l'Union européenne gagne le discours po-

litique suisse, Dimitri Medvedev vient au contraire saluer la neutralité et la capacité unique de notre pays à dresser des ponts entre les puissances qui se disputent stratégiquement l'Europe de l'Atlantique à l'Oural. Lui qui lutte contre l'hégémonie du bloc atlantique jusqu'aux portes de la Russie, voudrait associer les bons offices de la Suisse à ses projets pour l'Europe. Le président russe apprécie l'indépendance de notre pays qui échappe à la logique antagoniste des blocs. [...]

On voit que l'attachement traditionnel des Suisses à la neutralité n'est pas si ringard et dépourvu de sens politique que les partisans acharnés de l'adhésion à l'Union européenne veulent nous le faire croire.

E. J.

L'image de la Suisse

Dans l'*Hebdo* du 15 octobre sous le titre «Image brouillée», M. Michel Audétat écrit:

Les paresseux dans mon genre sont ravis de constater que le commentaire politique est un exercice qui gagne chaque jour en simplicité. L'affaire du fils Kadhafi? Mauvais pour l'image de la Suisse. L'arrestation de Roman Polanski? Un désastre pour l'image de la Suisse. L'initiative sur les minarets? Une catastrophe pour l'image de la Suisse... Je n'ai même plus besoin d'al-

lumer ma télé pour savoir ce qui se dit au 19:30. Des hommes ou des femmes, de gauche ou de droite, jeunes ou vieux, prennent une mine déconfite et délivrent les paroles rituelles: Je crains que cela ne soit pas très bon pour... [...]

Fustigeant cette mentalité de publicitaire, M. Audétat conclut:

[...] On aurait donc tort de se fatiguer: il ne sert à rien de discuter le fond des sujets si, au bout du compte, seule importe l'image que la Suisse projette à la surface du monde. Il suffit de savoir ce qui est bon pour cette image et ce qui ne l'est pas.

Dans notre civilisation télévisuelle, les gens des médias, par une tendance qui leur est naturelle, se préoccupent avant tout de l'image. Espérons que nos politiciens chargés de la conduite de la Confédération sauront aller au-delà de cette approche superficielle.

E. J.

Nombriisme prétentieux

Dans sa «Chronique» publiée le 9 octobre dans le *Temps*, Marie-Hélène Miauton écrit:

Certaines idées ont la vie dure et elles sont rabâchées comme des rengaines alors même que les faits s'entêtent à les contredire. L'une d'elles est qu'il faut augmenter le nombre de diplômés des hautes écoles en Suisse, comme

viennent d'affirmer les Académies des sciences.

[...] Nous sommes encore et toujours en retard avec notre nombre de diplômés du tertiaire par rapport à l'OCDE, nous assène-t-on. Au lieu de reconnaître dans cette particularité l'un des secrets de notre indéniable réussite et de notre niveau de vie supérieur à la moyenne, nous n'aurons de cesse avant que ces fiches statistiques soient rentrées dans l'ordre! Les moutons de Panurge faisaient également ainsi, préférant aller tous au précipice pourvu que ce soit à la queue leu leu.

Pourtant, il est patent que la formation en Suisse, répartie entre les filières universitaire et duale, est fort bien organisée [...].

Toute augmentation du nombre de diplômés supérieurs délivrés impliquerait que l'on assouplisse les critères de sélection et, de toute évidence, qu'on les réduise [...].

Pour parfaire la justice sociale, la Suisse devrait se pencher en priorité sur la qualité de l'école obligatoire où tout le monde passe, même les plus défavorisés, afin d'en maintenir, voire d'en élever le niveau. Là réside le meilleur moyen d'œuvrer pour la démocratisation des études.

Reste à fonder l'Académie du bon sens.

Ph. R.

Les peintres vaudois (1850-1950)

C'est d'abord un saisissement: des œuvres vous étreignent, et vous êtes bien forcés de vous laisser faire. C'est François Bocion et son *Bateau de promeneur et fond de lac*, Marius Borgeaud et sa *Chambre blanche*, c'est *Ania au soleil* de Charles Clément, ce sont les fantaisies cubistes d'Alice Bailly, les intérieurs de Félix Vallotton, les nus de Rodolphe-Théophile Bosshard, les natures mortes de Gérard de Palézieux... Un tour de l'exposition s'impose, qui vous demandera des mois et de nombreuses heures silencieuses, avant de prêter attention au texte qui accompagne les œuvres. *Les peintres vaudois (1850-1950)*¹, signé Christophe Flubacher, est un de ces ouvrages que vous ne fermerez jamais définitivement, qui a toujours quelque chose à vous dire. Pour ne parler que d'un aspect des choses, le Vaudois que nous sommes est sorti – sans en être vraiment sorti – singulièrement enrichi de sa lecture, comme multiplié par des œuvres qu'il sent être un peu les siennes. Il n'a pu rester indifférent au fait qu'il existait autant de grands peintres vaudois, cela dit une fois pour toutes.

* * *

François Bocion

La question directrice qui occupera l'auteur tout au long de l'ouvrage est justement de savoir s'il existe une identité commune à la peinture vaudoise entre 1850 et 1950: discerne-t-on des ressemblances secrètes et profondes entre, par exemple, les toiles de Bocion, d'Auberjonois, d'Alice Bailly et de Gustave Buchet, aussi radicalement différentes celles-ci nous paraissent-elles au premier regard? Flubacher ne se hâtera pas de répondre, comme il est juste: il faut longuement regarder les œuvres, y revenir, les apprécier pour elles-mêmes avant de passer à des considérations plus générales, susceptibles de les embrasser toutes. Et disons-le tout de suite, c'est dans la présentation des peintures et des artistes eux-mêmes, dans l'éclairage savant et pénétrant des œuvres que réside surtout l'intérêt du texte de Christophe Flubacher. La réponse qu'il apporte à la question de savoir s'il est une peinture spécifiquement vaudoise nous semble, en effet, peu satisfaisante.

Voici donc, de François Bocion, deux toiles qui datent d'une année avant la mort du peintre en 1890: *Saint-Saphorin* et *Bateau de promeneur et fond de lac*. Flubacher fait la part belle ici aux commentaires de Paul Budry, qui disait de Bocion qu'il était «le plus grand peintre d'eau douce»². Le lac de Bocion ne connaît pas de mouvements agités, de rebellions et de menaces. «La température normale, écrit Budry, c'est le beau temps, la belle heure entre le printemps et l'été où l'eau fleurit comme la roseraie sous la lumière neuve, tandis qu'au faite des montagnes se rétrécissent tous les jours les mouchoirs d'adieu de l'hiver.»

Non qu'il ne se passe rien: l'immobilité apparente, l'espèce de perfection calme sont le résultat d'un accord profond entre les choses. Le lac, le mont, le ciel, la fine barque à rame qui glisse sur l'étendue, les voiles écartées des bateaux qui rappellent les ailes des mouettes en forme de triangle inversé – un jeu d'échos, de reflets et de subtiles nuances font naître le sentiment d'une intime unité entre les diverses réalités représentées. Tout semble se répondre chez Bocion, rien ne paraît pouvoir exister dans l'isolement; c'est comme si

chaque élément trouvait son achèvement dans tous les autres. Voyez encore la lumière violette qui baigne la composition de *Bateau de promeneur et fond de lac*, et qui se décline sans le moindre heurt sur les flancs ombreux des montagnes et sur l'eau; c'est la lumière qui paraît donner au paysage et à ceux qui l'animent leur unité. «Dans les dernières toiles nettoyées de toutes grâces éphémères, écrit encore Budry, par quatre marches de couleur, l'eau, le cap, le mont, la nuée, simplement, divinement accordées, quatre coups d'ailes vous ouvrent l'infini. Ayant dressé ce tremplin sublime, Bocion y monte, ouvre les bras et meurt.» (p. 130)

Charles Clément

S'arrêtant ensuite devant quelques tableaux de Charles Clément, né l'année même des dernières toiles de Bocion et mort en 1972, Flubacher nous parle d'abord de l'homme, qui quitte le Canton de Vaud en 1927 pour séjourner à Paris, d'où il s'échappera régulièrement pour Marseille aux parfums africains et orientaux. Lorsqu'il revient au Pays, Clément a la révélation de l'«accord profond, d'ordre mystique» qui le rattache à sa terre natale. Il dira: «La poésie de tout cela me pénètre à tel point que je me sens en quelques instants renouvelé et j'arrive à cette certitude. Toutes les fois que je m'éloignerai de ça, que j'essaierai de faire au malin (Marseille, Maroc, ou ailleurs), je m'enfoncerai dans le désespoir. *M'en souvenir* toujours et à partir d'aujourd'hui renoncer aux chimères.» (p. 42)

Clément va notamment peindre le monde rural, hommes et femmes paysans du Gros-de-Vaud. Ainsi *Le Repas de famille*, qui fait partie, écrit Flubacher, «de cette typologie de la paysannerie vaudoise où des hommes et des femmes sont immortalisés dans l'humilité saisissante de leur quotidien» (p. 50). Nous frappe ici le hiératisme des personnages, de la jeune-fille à la soupière, debout dans la partie gauche du tableau, du père de famille aux traits rudes et nettement taillés, et à l'autre bout de la table, au second plan, de la mère et de sa petite fille qui recule face au contenu de la cuillère qu'on porte à sa bouche. Ce hiératisme est conforté par la simplicité austère de la composition: la verticale sur laquelle se situe la jeune-fille est coupée perpendiculairement par les horizontales des bustes de la mère et du père; quant au corps de la fillette indocile, il vient se placer le long de la diagonale du tableau.

Les regards et les lèvres sont fermés. La couleur noire domine, enveloppe les quatre personnages, comme une nuit silencieuse qui déteint sur eux et nous le dérobe en partie. Seules en effet des moitiés de visage nous sont données à voir: l'homme et de la femme sont montrés de profil, le visage de la jeune-fille est partagé par l'ombre. Cette manière caractéristique du peintre de ne pas laisser ses personnages se détacher tout à fait des couleurs qui les environnent se retrouve, radicalisée, dans les portraits qu'il fait de son épouse. Dans *Ania au soleil*, la fête des couleurs vertes et bleues fusionne avec le corps aimé et désiré, abolit ses contours par endroits. Des taches roses déforment le bras droit d'Ania, une ombre verte et bleue recouvre son visage. Ici comme dans d'autres tableaux de son épouse, les couleurs ont tendance, sous le pinceau fougueux du peintre, à déborder sur les formes qui deviennent alors des taches.

Marius Borgeaud

Avec Clément, Vallotton et Bosshard notamment, Marius Borgeaud fait partie des peintres qui se sont exilés à Paris; il peindra également à Audierne, en Bretagne. Flubacher nous livre une analyse fort intéressante de son art. Chez Borgeaud, ce sont les objets, toujours les mêmes, qui sont les principaux protagonistes, ce qui fait de lui, malgré son exil, «l'un des peintres les plus ramuziens de tous les maîtres vaudois» (p. 182). Deux bols complices sur une table, un chapeau de paille accroché au mur ou abandonné sur une chaise, un bouquet de fleurs paraissent contenir, exprimer les personnes absentes. Dans *La Table et les deux bols*, un intérieur rustique, une table mise pour le petit-déjeuner, quelques menus objets disposés selon une très belle fausse symétrie, reçoivent la lumière extérieure qui est comme offerte par les bras de la fenêtre ouverte. Il est remarquable que les intérieurs de Borgeaud ne soient jamais clos. Ainsi le quotidien représenté par *La Table et les deux bols* n'est pas routine, monotonie, enfermement dans l'habitude, mais échappée libre vers le monde extérieur.

En 1918, alors âgé de cinquante-sept ans, Marius Borgeaud fait la connaissance de Madeleine Gascoin, de vingt-huit ans sa cadette, qui sera sa compagne pendant les six dernières années de sa vie. Un grand bonheur anime le peintre amoureux, qui explique peut-être la joie et la sérénité qui habitent les compositions des années 1922 à 1924. Peinte l'année de sa mort, *La Chambre blanche* rayonne d'une extraordinaire lumière, qui semble nier avec superbe, avec foi, la vieillesse et la mort. La table est mise, la cafetière prête à remplir son office, les deux bols en attente... mais où le couple est-il passé? Est-il dans la lumière, dans l'air, dans les objets? Ou se promène-t-il dans le champ jaune qui s'aperçoit depuis la fenêtre? Flubacher voit dans cette absence un trait d'humour: «Dans la chambre soudain désertée par l'artiste et sa femme, mais où subsistent des traces de leur passage, on entend en effet comme une petite voix amusée qui susurre: "Raté! On vient juste de sortir"» (p. 184).

Y a-t-il une peinture vaudoise?

Auberjonois et son moderne, déroulant *Vignoble au bord du lac*, Eugène Burnand et son *Taureau dans les Alpes* romantique, mélancolique et grandiose, les courbes musicales du *Grand Nu à l'écharpe rouge* de Rodolphe-Théophile

Bosshard, la magnifique sobriété de la *Nature morte à la madeleine* de Palézieux, les étonnants dessins d'Aloïse... Les richesses amassées par Flubacher sont inouïes, et tout lecteur des *Peintres vaudois* aura sa part!

Enfin, à la question initiale de savoir s'il existe une âme commune à la peinture vaudoise, la réponse de Flubacher est négative. C'est que l'idée même d'identité commune est rejetée par l'auteur comme étant une entrave au génie irréductible de tout artiste. D'où son rejet également, par moments très peu modéré, des tentatives de Paul Budry et de Ramuz de définir un art pictural romand et de fédérer les peintres autour de ce dernier. «Le propre du peintre vaudois, écrit Flubacher dans la conclusion de son ouvrage, est d'avoir paradoxalement quitté sa terre» (p. 231). Outre le fait qu'il y a de grands peintres vaudois qui n'ont pas quitté durablement le Canton, l'exil qu'un nombre non négligeable d'artistes vaudois ont choisi n'entre pas dans une définition d'une identité artistique spécifique; c'est un fait extérieur, qui a peut-être eu des conséquences sur leur vision artistique; c'est alors de celles-ci qu'il faudrait parler. Il apparaît qu'une idéologie individualiste et progressiste entame le jugement du critique: plus loin un peintre s'exile, moins on lui voit d'attaches avec une école, surtout si celle-ci est vaudoise ou romande, plus grand sera-t-il selon lui... De là également le progrès qu'il voit dans l'art abstrait par rapport à l'art figuratif, parce que le premier s'est libéré du joug de la réalité qui pesait sur le second.

Il est certain qu'une œuvre belle est toujours profondément originale et unique. Mais l'indépendance absolue d'une œuvre par rapport à celles qui la précèdent ou l'entourent, ainsi que par rapport aux origines du peintre, n'est pas, de notre point de vue, un critère de beauté. D'autre part, un artiste peut être redevable de ses pairs, simplement parce qu'il les a beaucoup regardés et admirés, tout en étant profondément original. Et si Bocion, pour terminer par lui, a peint de nombreuses fois le lac Léman et Lavaux, c'est en les refaisant librement à son image.

BENOÎT MEISTER

¹ Editions Favre, Lausanne, 2008.² Cité par Flubacher p. 124; idem pour la citation suivante. Par la suite, nous mettons le numéro de page entre parenthèses dans le corps du texte.

Jacques Chessex: un Vaudois

Dans la page que le *Matin dimanche* du 11 octobre a consacrée au décès de Jacques Chessex, le journaliste et homme de lettres parisien Jérôme Garcin rend hommage à son grand ami décédé:

[...] Dans les milliers de lettres que j'ai conservées de lui, il y avait une chose qui revenait sans cesse, c'était l'amour fou, démesuré, religieux, de son pays, au sens le plus local du terme. Son pays, c'était le Pays de Vaud, les collines de Ropraz. Comme tous les écrivains universels, il était fidèle jusque dans la sédentarité à ses collines. Il n'y a rien de Suisse chez Chessex. Il y a du Vaudois à en déborder, à l'image de son «Portrait des Vaudois», paru chez Bertil Galland, admirable portrait de groupe. C'était un écrivain de langue française, d'inspiration vaudoise. [...]

Rappelons que le *Portrait des Vaudois*, la première grande œuvre de

Jacques Chessex, a paru dans nos *Cahiers de la Renaissance Vaudoise* (n° LXX, 1969) que dirigeait alors Bertil Galland. M. Garcin a raison de souligner l'attachement profond de Chessex au Pays de Vaud.

C'est en quoi nous nous sommes toujours sentis proches de lui.

E. J.

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Imprimerie Beck, Lausanne

Notre défense en proie à une attaque intérieure

Le 29 novembre prochain, nous accepterons ou refuserons l'initiative populaire «Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre». Nous vous épargnons le détail des nouveaux articles 107 alinéa 3, 107a et 197 chiffre 8 par lesquels les initiants proposent d'alourdir encore ladite constitution. Cette initiative réussit le tour de force d'être à la fois inutile, dommageable et dangereuse.¹

Le refus d'une initiative inutile

En Suisse, les exportations de matériel de guerre sont soumises à des dispositions légales précises. La loi sur le matériel de guerre et celle sur le contrôle des biens sont strictes à cet égard. Elles sont en outre complétées par des ordonnances dont nul ne peut prétendre qu'elles sont laxistes. En fait, les autorités fédérales examinent chaque demande d'exportation, en fonction du produit à exporter et du pays dans lequel exporter. Il est notamment tenu compte du respect par ledit pays du droit international et du sort fait là-bas aux droits des personnes.

Ajoutons, sur une note moraliste, que la Suisse œuvre actuellement en faveur de la non-prolifération des armes de destruction massive, de l'interdiction des mines anti-personnelles et des armes à sous-munitions. Et ce ne sont là que des exemples des efforts consentis par la Confédération en faveur de ce que l'on nomme pompeusement les contrôles multilatéraux en matière d'armement. La Suisse est en effet membre de la Conférence de Genève sur le désarmement. De plus, les autorités fédérales poussent à la mise sur pied d'un accord international pour le contrôle des armes et ratifie à tout va les accords internationaux de désarmement. Qu'ils se rassurent donc, ceux qui craignaient d'être vus à l'étranger comme d'abominables «profiteurs de guerre»! Il n'est nul besoin de voter oui le 29 novembre pour en mettre plein la vue à ses compagnons de croisières ou à ses voisins de plages non suisses. Il suffit de bien se souvenir du présent texte.

Politiquement, on peut signaler que l'Europe demeure le principal marché d'exportation pour l'industrie suisse de la défense et qu'il serait difficilement compréhensible pour nos très peu compréhensifs partenaires politiques de se voir refuser l'achat de matériel de guerre helvétique. Or, si l'avis de nos partenaires politiques européens ne doit pas dicter notre politique fédérale, nombre de citoyens des vingt-six cantons comprendraient mal que d'un côté on plie l'échine en matière fiscale et que de l'autre on fasse preuve d'autonomie au moment de vendre, ou plutôt de ne pas vendre, notre onéreux matériel de guerre à ceux-là même qui n'hésitent pas à mettre en péril la prospérité helvétique. Après tout, les confédérés peuvent aussi porter un regard sévère sur les autorités fédérales. Ce triste privilège n'est pas réservés aux politiciens du reste du monde.

Le refus d'une initiative dommageable

Le marché intérieur est trop exigu pour que l'industrie de défense helvétique se mette en position de produire à des coûts raisonnables pour le seul marché indigène. Et ce n'est pas une question de volonté, les lois de l'offre et de la demande s'appliquent

même dans des domaines où d'aucuns préféreraient se contenter de voir s'exercer des lois morales. L'interdiction d'exporter du matériel de guerre depuis la Suisse sonnerait donc le glas pour plusieurs centaines d'entreprises suisses, dont de nombreuses PME, et mettraient au chômage quelques milliers de travailleurs œuvrant actuellement en Suisse. Non seulement nous croyons que cela n'aurait aucune conséquence sur ce que les moralistes et les candidates aux concours de beauté nomment «la Paix dans le monde», mais encore nous sommes persuadés que cela péjorerait l'ambiance dans nos rues que d'obliger quelques milliers de chômeurs supplémentaires à zoner à journée faite, faute de travail. Dire, comme le font les initiants, que le chômage qui sévit dans d'autres secteurs de l'économie ne dérange pas outre mesure le patronat (sic!) ne fait que décrédibiliser encore un peu plus l'initiative. Une telle poussée d'idéologie ne peut en effet laisser personne indifférent.

Pour le surplus, les mesures compensatoires imaginées par les initiants n'offrent que peu de garantie de succès. C'est le moins que l'on puisse dire. Proposer de fermer, en pleine crise économique, plusieurs centaines d'entreprises viables pour ensuite puiser dans les recettes fiscales environ 500 millions de francs destinés à réparer les dégâts n'est pas un jeu d'enfant. Ce n'est pas non plus une idée d'adulte sain d'esprit. Il est impossible à la Confédération, dont ce n'est pas le rôle, comme il est impossible à quiconque de créer au hasard plusieurs milliers d'emplois, sans que le besoin s'en fasse ressentir ni que la demande n'en soit exprimée par d'autres que les personnes à remplacer. Même l'idée de doubler tous les postes de l'Office fédéral de la statistique ne réglerait pas le problème. Nous devons refuser de saborder notre industrie de défense pour appliquer un plan de sauvetage qui s'étalera sur dix ans au moins et finira par voir la Confédération concurrencer des entreprises privées avec l'argent des contribuables.

Comble de malheur, le sabotage de l'industrie suisse de défense provoquerait la perte d'un précieux savoir-faire. En effet, nombre de produits employés à des fins civiles et pacifiques n'auraient jamais vu le jour s'ils n'avaient été d'abord développés pour un usage militaire et même peut-être, n'en déplaise à certains, pour un usage guerrier. Nous citons ici les exemples les plus connus de tels produits que sont Internet, le GPS, certains véhicules tout terrain, la plupart des radars ou encore le matériel dévolu à la très peu sanglante conquête spatiale. Bref, l'acceptation de la très progressiste initiative «Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre» aurait finalement des conséquences obscurantistes, puisqu'elle nuirait gravement aux capacités d'innovation de l'industrie suisse.

Le refus d'une initiative dangereuse

Un pourcentage écrasant du matériel employé dans les rangs de l'armée suisse provient de l'industrie suisse de défense. Cela a pour conséquence, d'une part, de placer notre armée en dépendance de l'industrie suisse de défense et, d'autre part, de

lui permette de demeurer très largement indépendante des pourvoyeurs de matériel de guerre étrangers. L'initiative se propose d'inverser la tendance. Cela est mortellement dangereux pour la Suisse. En cas de menace grave, nous pourrions en effet nous retrouver dépendre de systèmes d'armement produits par nos adversaires du moment ou leurs alliés. Et même si tel n'était pas le cas, lors d'une crise internationale, nos alliés du moment songeraient le plus normalement du monde en priorité à équiper leurs troupes, avant de nous céder le moindre fusil ou la moindre guêtre. Aucun pays au monde ne se mettrait volontairement et consciemment dans la position que nous proposons les initiants. Du reste, que certaines firmes suisses d'armement aient déjà partie liée avec des groupes industriels étrangers ne devrait pas nous motiver à aggraver une situation déjà peu satisfaisante. N'en déplaise aux initiants.

Vous le voyez, cette initiative est détestable. Et c'est sans parler des coûts que notre mise en dépendance de l'étranger occasionnerait. Les coûts financiers de l'engagement de notre armée seraient en effet augmentés dans une mesure impossible à calculer aujourd'hui avec certitude, puisqu'on ne peut prévoir à quel prix un vendeur lâchera une marchandise dont il sait que vous avez besoin pour survivre. Ce n'est du reste pas un hasard si tous les pays d'Europe main-

tiennent soigneusement une industrie nationale de défense. Ne soyons pas plus naïfs qu'eux! Ne cédon pas non plus à cet argument des initiants qui proposent de construire des trains plutôt que des blindés (sic) et veulent reconverter notre industrie de défense en industrie civile. Un pays vaincu n'a que faire de trains confortables. Il nous faut assurer notre défense pour pouvoir, dans un deuxième temps, nous soucier d'améliorer encore nos transports ferroviaires civils.

L'initiative «Pour l'interdiction de l'exportation du matériel de guerre» est une attaque de plus contre notre armée. Et le fait qu'il s'agisse d'une attaque intérieure n'est pas vraiment pour nous rassurer. Le fin mot de l'histoire est que le tristement célèbre Groupe pour une Suisse sans armée est derrière cette initiative. Ce groupe a vu ses efforts pour démanteler les défenses de notre Confédération balayés à plusieurs reprises en votation populaire, mais ces démocrates n'ont que faire du désaccord formel et répété de ceux qu'ils veulent priver de défense. Alors ils biaisent. Le 29 novembre prochain, il faut leur opposer un NON ferme et résolu.

PIERRE-FRANÇOIS VULLIEMIN

¹ Pour les éléments factuels abordés dans cet article, cf. www.materieldeguerre.ch (le site des initiants), www.interdiction-exporter-non.ch (le site des opposants) et www.evd.admin.ch.

Aspects de la vie vaudoise

Concerts d'automne

(fm) Parmi les innombrables concerts qui jalonnent la vie musicale vaudoise pendant l'automne, nous avons retenu celui qui résonnera le dimanche 1^{er} novembre dans l'abbatiale de Romainmôtier à 16h00. Ce dimanche étant celui de la fête de la Réformation, on y entendra justement un choix de psaumes et chansons de la Réformation dus à la plume de compositeurs connus (Claudin de Sermisy, Loys Bourgeois, Claude Le Jeune ou encore Orlando di Lasso) et d'autres qui le sont beaucoup moins (Benedictus Appenzeller [sic!], Adrien Le Roy ou Jean Caulery). Accompagné à l'orgue par Sébastien Vonlanthen, organiste à Lutry, et au luth par Marc Lewon, l'Ensemble chant 1450, formé d'un contreténor, de deux ténors et d'une basse, sera l'interprète de cet intéressant parcours musical.

Par ailleurs, le Festival Bach de Lausanne, qui se déroulera du 30 octobre au 21 novembre, frappe, si on ose s'exprimer ainsi, à nouveau très fort après une année de pause. Ce n'est pas moins que l'un des meilleurs ensembles de musique baroque actuel, l'Akademie für Alte Musik de Berlin, qui ouvrira les feux le vendredi 30 octobre à 20h30 à l'église Saint-François dans un programme Haendel et... Bach bien sûr; à noter que ce concert sera précédé d'une conférence de Gilles Cantagrel, dont les livres consacrés au baroque musical allemand font autorité (même endroit à 19h). Le Festival se clôturera le 21 novembre par le concert du non moins prestigieux Ensemble Elyma de Gabriel Garrido, qui s'est notamment fait connaître pour avoir exhumé des œuvres quasi inconnues du baroque latino-améri-

cain. On saura gré aux organisateurs de ne pas avoir oublié des interprètes qui, pour être locaux, n'en sont pas moins excellents: en effet, le 14 novembre, c'est l'Ensemble Baroque du Léman qui, sous la direction de Julien Laloux, accompagnera le chœur de la HEP dans des cantates de Bach et Telemann. Les autres concerts étant tout aussi intéressants, on se renseignera par les journaux quotidiens et sur internet.

Fromages

(fm) «Comment voulez-vous gouverner un pays où il existe 258 variétés de fromages?»: cette phrase, que l'on prête à Charles de Gaulle, va-t-elle être reprise, *mutatis mutandis*, par l'un ou l'autre de nos conseillers d'Etat? Peut-être bien, à force de voir de nouvelles variétés de fromages sortir des caves vaudoises. Ces derniers temps, deux ont fait leur apparition: d'abord, le «Brigand du Jorat», élaboré par Pierre-André Freymond à Saint-Cierges, à pâte mi-dure affiné à la raisinée; ensuite le «Prince Canna» d'Ecoteaux, premier fromage au chanvre d'Europe; précisons d'emblée qu'il ne comporte pas de tétrahydrocannabinol (THC), la substance active du cannabis! Souhaitons aux producteurs autant de succès que connaissent d'autres spécialités vaudoises comme l'Etivaz qui, il y a dix ans, devenait la première appellation d'origine contrôlée de Suisse (de 320 tonnes en 1999, la production a passé à 425 tonnes en 2008), ou le vacherin Mont-d'Or dont deux producteurs ont récemment décroché des médailles d'or au 3^e Concours des produits du terroir de Courtemelon dans le canton du Jura. Oui, le Pays de Vaud va vraiment devenir ingouvernable...

L'élection du Conseil fédéral par le peuple

ou

Quand le pouvoir rend niais

Le 3 octobre dernier, l'assemblée des délégués de l'Union démocratique du centre (UDC) a adopté le texte définitif de l'initiative pour l'élection du Conseil fédéral par le peuple.

On sentait venir le coup. Lors de la «non-réélection» de Christoph Blocher déjà, les déçus clamaient qu'en votant «massivement» pour l'UDC le peuple suisse avait voulu assurer la réélection du conseiller fédéral Blocher. Ils dénonçaient donc comme contraire à la volonté populaire les intrigues parlementaires menées par leurs adversaires pour placer Eveline Widmer-Schlumpf au gouvernement fédéral. Ils n'admettaient pas que les institutions fédérales puissent permettre cette félonie.

La leçon que l'UDC aurait dû tirer de cette mésaventure était que la démocratie n'est pas avare en contradictions. Mais non! Fidèle à son idéologie, elle a jugé que le peuple suisse tout entier, fier de ses origines alpestres et de ses ancestraux privilèges politiques, avait été trahi par une poignée de parlementaires intriguants. C'est d'ailleurs en partie vrai; par nature, le parlementaire est un intrigant.

Une lettre du Parti radical

Le Parti radical nous écrit à propos de l'éditorial du 9 octobre 2009 «Une remise en ordre urgente».

Revenant sur la campagne autour de la police unique et l'échec de l'initiative d'Artagnan, Olivier Delacrétaz relève à juste titre que les milieux politiques ont trop laissé pourrir la situation, ce qui a conduit au lancement de cette initiative. Il note aussi que le monde politique ne se préoccupe pas suffisamment du sort matériel et moral des corps de police.

Le problème, c'est qu'à partir de ces constats justes, Olivier Delacrétaz tire une conclusion incompréhensible à la fin de son analyse en se demandant si une rocade des départements «ne faciliterait pas l'indispensable remise en ordre». Cette analyse est surprenante, quand on sait que la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro n'a cessé, depuis son arrivée en 2007, de remettre de l'ordre avec patience et fermeté dans ce difficile dossier. La guerre des chefs? Personne n'ignore dans le landerneau qu'elle avait commencé bien avant cette législature. Le mérite de la cheffe du DSE est d'avoir permis de résoudre cette crise, de crever l'abcès, et de donner l'occasion à la police cantonale de rebondir sur de nouvelles bases. La nomination du commandant Jacques Antenen, bien accueillie au sein du corps de la police cantonale, conduira à cet apaisement. Quant au fait que les politiques ne se préoccupent pas du sort matériel et moral de leurs polices, faut-il rappeler que Jacqueline de Quattro a, quelques mois après son entrée en fonction, déclaré qu'il manquait quelque 100 policiers dans le canton?

Enfin, en rappelant au passage que l'initiative d'Artagnan a été lancée sous l'ère de son prédécesseur Charles-Louis Rochat, c'est bien grâce à son travail que la guerre des polices a pu prendre fin dans le canton. C'est elle qui a voulu que l'inté-

C'était l'occasion d'un gros coup. Le calcul est vite fait. Si la même majorité qui, aux dernières élections législatives fédérales, avait voté pour l'UDC élisait le Conseil fédéral, les chances seraient fortes pour ce parti de placer une majorité de pions au sommet de la Confédération.

De plus, balançant entre un homme d'Etat libyen capricieux, un géant de la finance aux abois et un cinéaste aux douteuses mœurs passées, les récentes péripéties internationales du Conseil fédéral ont révélé quelques inaptitudes au gouvernement. Certains en déduisent qu'un Conseil fédéral constitué de sept fortes et charismatiques têtes aurait été plus à même de calmer Kadhafi, de sauver le secret bancaire, de «désinviter» Roman Polanski. Dès lors, comment ne pas se convaincre qu'une campagne électorale mettant en branle tout le peuple suisse aurait permis de dégager les providentiels sept sages?

C'est voir dans le Conseil fédéral ce qu'il n'est pas. L'UDC le traite comme s'il était la tête d'un Etat unitaire alors qu'il n'est que le responsable de la Confédération. Et la Confédération est là pour assurer la défense

gration des polices se fasse progressivement et construit le contre-projet indirect de d'Artagnan, soutenu par l'ensemble du Conseil d'Etat, une majorité du Grand Conseil et finalement accepté nettement par les Vaudois. Ainsi, demander une rocade de département, alors que la cheffe du DSE vient de remporter une victoire devant le peuple, est une analyse pour le moins curieuse.

GILLES MEYSTRE
SECRÉTAIRE POLITIQUE PRDV

Nous avons écrit que les coupables de la situation étaient «les politiques, en particulier les chefs qui se sont succédé au Département de la sécurité et de l'environnement». M^{me} de Quattro n'a pas été nommée: à son arrivée, le mal était fait.

M^{me} de Quattro a pris position contre l'initiative et s'est engagée en négociant et paraphant le Protocole d'accord avec les communes en vue d'une police coordonnée. Ce faisant, elle n'a pas hésité à s'opposer à la volonté du corps de gendarmerie, notamment de ses officiers. Cela n'a pas passé facilement. Le contentieux est réel, et d'autant plus grand que le débat fut plus passionné. Des rancœurs subsistent, des soupçons traînent.

Dans une entreprise ordinaire, lorsqu'une personne a fait le ménage en prenant un certain nombre de mesures impopulaires, elle est remerciée dans les deux sens du terme. C'est une autre qui assure la phase de reconstruction. Ce n'est pas parce que la première aurait démerité, mais parce que celui qui doit ramener la paix et la sérénité doit être neuf. La situation est identique dans un Département beaucoup plus atteint, perturbé et déstructuré que ne le croit M. Meystre. Notre remarque conclusive visait à attirer l'attention sur ce fait.

D.

des intérêts des cantons comme communautés souveraines originelles. Dans cette perspective, ses intérêts ne sont que le prolongement de ceux des cantons. Ce n'est pas parce que le guide suprême libyen, ou n'importe lequel des fonctionnaires onusiens, ne comprend pas notre fonctionnement que nous devons le modifier.

Qu'un parti qui se prétend conservateur en vienne à accorder l'importance première à l'«Etat suisse» manifeste bien l'importance dramatique qu'a prise la centralisation.

Il est non moins significatif que l'UDC justifie l'élection du Conseil fédéral par le peuple en arguant du fait que les cantons élisent leurs exécutifs de cette manière. C'est considérer qu'on peut simplement déduire les institutions fédérales des institutions cantonales; puisque les cantons le font, pourquoi ne pas le faire au niveau fédéral? Les différences de nature entre les Etats fédérés et l'Etat fédéral s'estompent et, par cet effet de miroir, la Confédération finit par devenir le détenteur exclusif de la souveraineté originelle.

L'élection du Conseil fédéral par le peuple est une des pesanteurs intrinsèques au régime démocratique. Ce n'est pas pour rien que les socialistes sont eux aussi partisans d'un système qui remplace des magouilles limitées par une démagogie omniprésente.

Dès son élaboration, l'initiative de l'UDC a manifesté ses tares essentielles. L'assemblée des délégués de début d'octobre a vu en effet s'affronter les Romands et les Alémaniques sur la question de savoir si l'élection devait se faire selon le mode majori-

taire ou selon le mode proportionnel. Les Romands défendaient le mode proportionnel, craignant que le mode majoritaire ne permette à des Alémaniques de monopoliser les sept places. L'argument de la bonne entente fédérale a été avancé. Ce sont néanmoins les tenants du mode majoritaire qui l'ont emporté, à la déception discrète, pour ne pas dire craintive, des Romands.

L'initiative assure certes deux sièges à des «latins». Les Romands et les Tessinois auront donc deux sièges au moins à se partager. Jusqu'alors, le parlement s'efforçait à chaque remplacement d'un Conseiller fédéral de garder au collège gouvernemental un nombre équitable de «latins», effectuant un assez subtil tournus entre les différents cantons concernés. On remplace cette quasi-coutume par la fixation dans la Constitution d'une notion identitaire supplémentaire: on a déjà les régions linguistiques, les confessions de manière implicite et bien sûr les cantons. Voici maintenant un nouveau groupe, défini par une commune langue morte! C'est n'importe quoi. En réalité, ce ridicule «latin» est une manière détournée de dire «non-alémanique». Est-ce une façon de prétendre que la Suisse est essentiellement alémanique?

Certains déclareront que cette modification est nécessaire en ce qu'elle consacre une situation établie et renforce la Suisse. En ce qu'elle affaiblit encore plus les identités cantonales au profit des jeux de pouvoirs électoraux, nous affirmons au contraire que cette initiative doit être combattue par toutes les forces fédéralistes de Suisse.

FÉLICIEN MONNIER

Le Coin du Ronchon

Les CFF se fichent du monde, du Pays de Vaud et de la langue française

«Le Lavaux»... On se souvient que les dames du Bureau de l'égalité, il y a quelques mois de cela, avaient commis cette erreur regrettable et grossière dans un communiqué de presse (*La Nation* du 19 juin 2009). C'est maintenant *Via*, le magazine des Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) tiré à 240'000 exemplaires, qui récidive d'ample manière. Vouloir profiter de la saison des vendanges pour mettre à l'honneur le vignoble de Lavaux paraît certes d'une bonne intention, mais le rajout de cet article masculin disgracieux et illogique – puisque la forme moderne est une contraction de «la vaulx» – a fâché les gens du lieu. MM. Jean-Daniel Badoux, ancien syndic de Riex, et Jean Christophe Schwaab, conseiller communal en cette même commune et député socialiste au Grand Conseil, ont – à juste titre – manifesté publiquement leur mécontentement et demandé la publication d'un rectificatif (*24 heures* du 10 octobre).

Pour le rectificatif, ce sera bernique! Car la direction des CFF à Berne, manifestement, est très fière de ne pas savoir parler le français: selon ce que rapporte la presse, la régie fédérale aurait refusé de reconnaître son tort en prétendant qu'il ne s'agissait tout simplement pas d'une coquille.

Son porte-parole, M. Scherz (on aurait préféré que ce soit vraiment une plaisanterie!) aurait déclaré: «Nous avons procédé à une pesée d'intérêts entre les deux formulations, avant de décider de choisir celle qui était, à notre sens, la plus claire et... la plus utilisée.» *A notre sens...* On se demande bien pourquoi des gens se cassent encore la tête à publier des dictionnaires puisque c'est désormais à une poignée de fonctionnaires alémaniques qu'il revient de décider de ce qui est juste ou faux dans la langue française.

Cela étant, ceux qui dénoncent ce scandale devraient faire attention de ne pas commettre eux-mêmes d'autres fautes tout aussi impardonnables. Car le susmentionné Jean Christophe Schwaab aurait déclaré aux journalistes que l'erreur des CFF était d'autant plus inacceptable qu'elle avait paru dans «un magazine d'audience nationale». *Nationale?* M. Schwaab a sans doute voulu dire *fédérale*. Il est en effet peu probable que le magazine des CFF ne soit distribué que dans le seul Pays de Vaud, et l'on n'ose croire qu'un politicien établi à Riex et défendant Lavaux puisse encore croire à l'existence d'une «nation suisse».

LE RONCHON